



Regards Croisés...

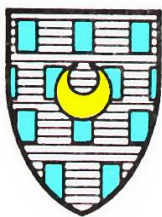


...entre hiver et printemps





Édito du Maire



Marquettonnes, Marquettons,

Voilà désormais une année que nous vivons conjointement avec la Covid-19 et ses variants, fort heureusement pour l'éducation des enfants, nous pouvons nous satisfaire de n'avoir connu aucune fermeture de classe au sein de notre Groupe Scolaire. Néanmoins, les mesures sanitaires actuelles nous ont obligées à prendre la décision de ne pas ouvrir d'Accueil Collectif de Mineurs aux vacances d'Avril tant les activités en seraient réduites. Avec l'espoir d'un horizon propice, il en sera organisé un au mois de Juillet.

La commune, certes, tourne « au ralenti » sans manifestations, sans locations de salles, sans rassemblements, sans évènements mais le travail des élu(e)s continue avec des idées et des projets qui, pour certains d'entre eux, se sont déjà concrétisés comme l'installation de 4 abris-bus, la sécurité à l'école, et d'autres qui aboutiront dans ces prochains mois, je pense notamment, aux travaux de construction de la halle couverte qui devraient débiter fin Avril-début Mai. À ce nouvel espace, seront intégrés des terrains de pétanque, une aire de jeux pour enfants pour rejoindre la Maison Culturelle et Associative. Ce beau projet s'inscrit totalement dans le cadre de la redynamisation des « cœurs de villages ». Il ne restera plus qu'à charge de nos Marquettonnes et Marquettons de le faire vivre.

Dans un domaine moins réjouissant, vous avez été informés précédemment de l'instauration de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui sera basée sur la valeur locative de votre taxe foncière. Sachez que cette taxe est imposée sur tout le territoire national soit sous le même intitulé ou sous celui de REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Sur la France, le taux des foyers déjà impactés s'élève à 98%. Les 47 communes de la CAPH font parties des 2% restants à ne pas l'avoir mise en place avant 2021. Aujourd'hui, je tiens à vous assurer de mon engagement et en celui des membres du Conseil Municipal, qu'aucune hausse d'impôts n'interviendra durant le mandat actuel soit jusqu'en Mars 2026. C'est une promesse qui vous est faite et nous tiendrons notre parole. Pour en terminer, je vous rappelle qu'en cette période de crise sanitaire, « vous protéger c'est aussi protéger les autres ».

Votre Maire,
Jean-Marie TONDEUR

SOMMAIRE

Ça s'est passé fin Décembre 2020	3-4
Vie Municipale De Janvier 2021	5
École maternelle	6
Travaux	7-8
Déchets verts	9
État Civil	10
Annonces/Infos	11
À vos agendas (Manifestations diverses pour le prochain trimestre)	12

Le Marquetton : journal municipal
trimestriel d'informations

Directeur de publication :
Jean-Marie TONDEUR

Rédacteur (s) :
Membres de la Commission
Communication

Tirage : 850 exemplaires

Impression : Visuel Concept

C'était fin décembre 2020...



**Un peu de féerie pour les enfants de l'école
Le Vendredi 18 Décembre 2020 après-midi.**

Enfin ! Le voilà...le Père Noël est de retour.
Avant son arrivée, quelques membres du Comité des parents d'élèves se sont afférés à agencer la maison du Père Noël afin de lui réserver un accueil confortable.
L'équipe municipale s'est chargée de compléter les sachets de Noël garnis de chocolats, clémentines et de la brioche fraîchement cuite par le boulanger du village.

Installé confortablement, dans l'atrium de l'école, à distance des enfants, le vieux bonhomme de rouge vêtu, leur a montré des marques de sympathie par des signes chaleureux.
Classe par classe, les élèves coiffés ou vêtus de rouge, ont montré beaucoup d'intérêt à apercevoir le Père Noël. Une ambiance musicale de chants de Noël a entraîné les enfants dans une atmosphère légère et féérique.

La Municipalité a profité du passage des enfants devant la Maison du Père Noël, pour leur remettre les traditionnelles friandises de Noël.
Ce fut un agréable moment partagé entre adultes et enfants dans ce contexte bien particulier.
Bien entendu, tous les gestes barrières ont été appliqués afin de ne pas gâcher cet instant magique. Merci aux enseignants d'avoir accompagné, avec précaution et sécurité, les enfants pour cet évènement incontournable.
Et grand merci au PÈRE NOËL.





Malgré un contexte particulier, le Père Noël n'a pas oublié de venir rendre visite aux petits footballeurs de **L'OLYMPIQUE DE MARQUETTE**. Les enfants se sont vus remettre un petit sachet de friandises, rien de tel pour redonner des forces à des sportifs bien engagés !

L'Olympique de Marquette, c'est cette année plus de 100 licenciés toutes catégories confondues (Séniors + Jeunes). Les groupes de jeunes se déclinent en plusieurs catégories afin d'accueillir les enfants âgés de 3 à 13 ans, ce, grâce à nos bénévoles dévoués à leur passion et apprentissage. Les entrainements se déroulent le mercredi et/ou samedi dans la joie et la bonne humeur ! Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter au 06/40/69/34/96, vous serez les bienvenus !
Le bureau



NOËL AU CLUB DES AÎNÉS

Jeudi 17 Décembre, les membres du bureau du Club des Aînés ont joué les Mères et Pères Noël pour apporter à chaque membre du club, une brioche et un colis gourmand et leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Tous ont hâte de se retrouver en 2021, pour une année plus douce et plus paisible et retrouver de beaux moments de convivialité.



Le monde associatif se voit impacter par la crise sanitaire : distanciation, fermeture de la maison culturelle et associative, des salles, engendrant des annulations d'activités locales, conscient des charges de chaque association (licence, adhésion, cotisation), le Conseil Municipal, à l'unanimité, a contribué à soutenir les associations par le versement intégral de leur subvention 2020 et ce, malgré une activité très réduite ou réadaptée. Merci aux Présidents et comité de leur initiative dans ce contexte sanitaire.

JANVIER



Ce samedi 23 Janvier 2021, en huis clos, au début de cette première réunion du conseil, dans des circonstances bien différentes des années précédentes, le conseil municipal présenta ses meilleurs vœux 2021 à Monsieur le Maire pour la réalisation et la concrétisation de tous les projets envisagés, de même, vœux adressés à nos citoyens marquettons avec le souhait que cette crise sanitaire puisse s'atténuer de manière que chacun retrouve sa liberté de communication et d'activité sociale. Monsieur le Maire présida ensuite la séance en évoquant la démission d'une conseillère Madame Delphine Sauvage remplacée par Madame Anne Dutailly suivant l'ordre du tableau puis évoqua les objectifs de ce semestre : Travaux de la halle couverte, abri bus vélos, travaux de rénovation énergétique, centre aéré de juillet, plan communal de sauvegarde, pour finir par le bilan financier de ce début d'année.

Chez les P'tits Loups Filous,
on croque la vie avec le sourire !



Multi-Accueil
Les p'tits loups filous

Lors de cette même réunion, malgré nos 13 assistantes maternelles et suite à une demande croissante de nos mamans marquettonnes par faute de place contractuelle suffisante, un renouvellement de convention de partenariat avec le multi accueil " Les p'tits loups filous " crèche

Intercommunale située à l'EHPAD de Bouchain, a été reconduit pour 2 berceaux prioritaires aux enfants de la commune âgés de 8 semaines à 4 ans en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. La contribution financière de la municipalité est subventionnée par la prestation unique de service (Subvention CAF proportionnelle au taux d'occupation de la structure).



Un peu ...d'histoire...



Augmentation de notre démographie et nombre d'élèves, obligation de créations de nouvelles classes supplémentaires, vétusté de nos classes maternelles plus aux normes, ont contraint à la construction d'un nouveau groupe scolaire ouvert depuis la rentrée de septembre 2018.

62 ans d'éducation dans cette ancienne école maternelle construite en 1956 sous le mandat de M. Charlot Cousin, Maire à cette époque. Que de nostalgies, souvenirs pour nos enseignants et anciens élèves qui y ont commencés leur cycle d'études, mais cet ancien site « École Jean-Baptiste Canonne » ne sera qu'en partie démoli puisqu'il sera réhabilité en Maison Culturelle et Associative, d'une création d'une halle couverte avec aire de jeux de proximité une façon de garder la mémoire de ce site scolaire tout en redynamisant notre centre village.

Réhabilitation du centre-bourg : démolition école-logement de fonction



Démolition du garage et des blocs sanitaires au sein de l'école Jean-Baptiste Canonne



Les travaux de réhabilitation du centre village de ce premier trimestre sont terminés, à savoir :

*Travaux d'enfouissement des lignes aériennes par la société SATELEC d'un montant de 33 500€ subventionnés en partie par le SIDE GAV

*Travaux de démolition ancienne école et logement de fonction par la société MIDAVAINÉ pour un montant de 61 000€.

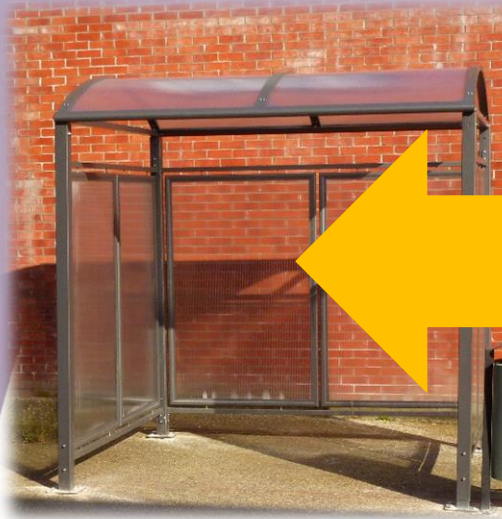
Ces travaux subventionnés par la Région, le Département et la Municipalité, vont s'échelonner sur 2 années. L'année 2021 se clôturera par la construction de la halle couverte et son aménagement environnemental, projet porté et financé par la CAPH.



Projet d'aménagement halle -Maison Culturelle et Associative



Travaux abris



Au cours de ce 1^{er} trimestre, le service technique du village a procédé au montage de 3 abris pour nos écoliers aux arrêts actuellement prévus pour une meilleure sécurité visuelle et protectrice aux intempéries de nos collégiens et lycéens. Des poubelles y ont été mises en place pour que les déchets ne jonchent plus les sols.



Sécurisation du Groupe Scolaire

Pour faire suite au diagnostic de sécurisation du Groupe Scolaire « Les Chrysalides », les fenêtres et portes du bâtiment ont été opacifiées à mi-hauteur et le côté de la cour de récréation des primaires sera végétalisé.



Malgré une POUBELLE, une décharge de masques chirurgicaux de proximité en toute insouciance à l'entrée du Groupe Scolaire. Quelle désolation pour ce lieu de passage élèves, parents d'élèves, enseignants, jusqu'à présent en toute indifférence pour ces utilisateurs journaliers et sans aucune doléance particulière ?????? Monsieur le Maire s'est engagé à faire respecter les mesures sanitaires au sein de son établissement scolaire et de son environnement, charges non négligeables en matière de coût et de personnel supplémentaire pour satisfaire au mieux les élèves, les parents et le personnel de ce lieu dans ce contexte sanitaire. Si après de nombreux RAPPELS des personnes semblent peu concernées, peu conscientes des risques, peu respectueuses des mesures prises par Monsieur le Maire, sachons transmettre un message à notre jeune génération de ce bel exemple d'incivilité à ne pas suivre.



Lancement collecte porte-à-porte des déchets verts SIAVED

Le SIAVED met en place une collecte de déchets de jardin en porte-à-porte tous les 15 jours de la mi-mars à mi-octobre 2021 (sauf en juillet et août : 1 collecte par mois).

Mode d'emploi déchets verts : consignes à respecter

- Le contenant reste à définir par le SIAVED
- Déchets acceptés : tonte de pelouse, fleurs fanées, feuilles d'arbres
- Les branches d'arbres ne doivent pas excéder 1m et mises en fagot(s) lié(s) avec de la ficelle naturelle
- Les souches d'arbres ne sont pas collectées
- Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir : ils seront collectés de 6h à 20h
- Le volume de dépôt autorisé est de 2m³ par foyer
- Après le passage, aucun rattrapage ne pourra être effectué : le dépôt en déchèteries est souhaitable
- Le compostage reste une alternative éco-responsable
- Numéro vert : 0 800 775 537 www.siaved.fr



MÉMO TRI

COMMENT TRIER VOS DECHETS ?

PAPIERS, CARTONS, EMBALLAGES



VIDES ET DÉPOSÉS EN VRAC DANS LE BAC DE TRI



ORDURES MÉNAGÈRES



COMMANDER, REMPLACER OU FAIRE RÉPARER VOTRE BAC DE COLLECTE

Appelez gratuitement le N° Vert 0 800 775 537 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'informations sur notre site internet : www.siaved.fr

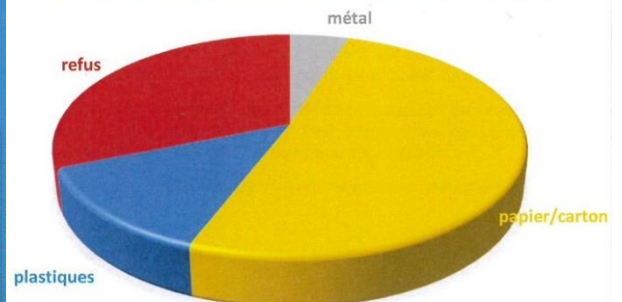
VERRE



SANS COUVERCLE



LE CONTENU DE VOS POUBELLES RECYCLABLES



Une caractérisation des emballages de la collecte sélective a été effectuée récemment sur les déchets provenant du circuit de collecte de la commune par un agent du centre de tri.

Le taux de refus demeure important puisqu'il affiche 27.65%.

Aussi, le SIAVED nous sollicite pour vous transmettre à nouveau, le flyer retraçant les consignes de tri.

MERCI DE BIEN VOULOIR ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



INFORMATION

Votre conteneur **LE RELAIS**

A été déplacé Rue Danton
(Derrière l'Eglise)



Bienvenue à

NAISSANCES

État Civil

Nino ROMBAUT, né le 17 Décembre 2020 à Dechy
Fils de Dany, Daniel, Bernard, Patrick ROMBAUT et de Maureen, Jeanne, Catherine, Nathalie KRZEMINSKI

Noéline LENOTTE, née le 28 Janvier 2021 à Lambres-Lez-Douai
Fille de Loïc, Léon, Rudy LENOTTE et de Lysiane MARTIN

Lucas, Lionel, Louis BÉTRENCOURT, né le 07 Février 2021 à Valenciennes
Fils de Lionel, Louis BÉTRENCOURT et de Nadia, Marie, Jeanne AISSANI

Giulio, Gabriel, Roger D'AGOSTINO, né le 04 Mars 2021 à Cambrai
Fils de Vincent, Amory, Maxime D'AGOSTINO et de Pauline, Emilienne, Raymonde TIRMANT

Nos condoléances aux familles et aux amis de

DÉCÈS

Paule, Claire MORET, veuve de Jules CATTIAUX
Décédée le 01 Janvier 2021 à Marquette-en-Ostrevant EHPAD « le Champ d'Or » à l'âge de 82 ans

Sabine, Jeanne, Lucie POULAIN, épouse de Dominique, Edmond DUCONSEIL
Décédée le 01 Janvier 2021 à Dechy à l'âge de 54 ans

André, Auguste LEFEBVRE, époux de Françoise, Maria ROUSSEL
Décédé le 10 Janvier 2021 à Valenciennes à l'âge de 85 ans

Micheline, Léa DUVAL, veuve de Léon, Victor DEQUÈANT
Décédée le 18 Janvier 2021 à Denain à l'âge de 88 ans

Rosa, Jeanne MONIEZ, veuve de Camille LOQUET
Décédée le 27 Janvier 2021 à Bouchain à l'âge de 94 ans

Marie SEULIN dite « mimi », célibataire
Décédée le 29 Janvier 2021 à Denain à l'âge de 92 ans

Henriette, Augustine DUFOUR, veuve de Ernest ROMPTEAUX
Décédée le 12 Février 2021 à Denain à l'âge de 91 ans

Ginette, Marie, Aldegonde DUPAS, veuve de Raymond, Michel VANCAYEZELE
Décédée le 07 Mars 2021 à Marquette-en-Ostrevant à l'âge de 83 ans

ANNONCES-INFOS



VOUS ARRIVEZ DANS LA COMMUNE...

Merci de bien vouloir venir vous faire connaître en Mairie avec les pièces d'identité de chaque personne vivant au foyer et, si vous avez des enfants, votre livret de famille.

Cela peut nous être très utile pour prévoir les effectifs des enfants qui intégreront le Groupe Scolaire, pour convoquer les jeunes de 16 ans pour le recensement militaire, etc...

VOUS QUITTEZ LA COMMUNE...

Merci d'en informer la Mairie afin de ne pas conserver sur les listes électorales les personnes inscrites et qui ne seraient plus domiciliées à Marquette-en-Ostrevant.



APPEL À CANDIDATURES

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DE JUILLET 2021

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation en Mairie à l'attention de Monsieur le Maire avant le Samedi 17 Avril 2021.



Accueil de Loisirs de Juillet 2021

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvrira ses portes du :

Lundi 12 Juillet 2021 au Vendredi 30 Juillet 2021 inclus soit 2 semaines complètes et 1 de 4 jours.

Il accueillera les enfants âgés de 3 à 14 ans avec possibilité de manger à la cantine et garder le matin dès 07h30. Les dossiers d'inscriptions seront disponibles en Mairie **à partir du Vendredi 23 Avril 2021** et seront à compléter impérativement pour le **Samedi 15 Mai 2021**. **PASSÉ CE DÉLAI, AUCUNE DÉROGATION NE SERA CONSIDÉRÉE compte tenu du contexte particulier d'organisation.**

Tarifs pour les communes de Marquette-en-Ostrevant, Wasnes-Au-Bac, Wavrechain-Sous-Faulx et Émerchicourt :

Quotient familial	Tarif par enfant et par semaine	Tarif à partir du 3 ^{ème} enfant et par semaine
Moins de 750€*	24.50€	22.50€
De 751€ à 1 200€*	27.00€	23.50€
A partir de 1 201€*	28.00€	25.00€

Tarifs pour les autres communes***:

Quotient familial	Tarif par enfant et par semaine	Tarif à partir du 3 ^{ème} enfant et par semaine
Moins de 750€*	62.00€	49.00€
De 751€ à 1 200€*	64.00€	51.00€
A partir de 1 201€*	66.00€	53.00€

***Par autres communes, on entend les enfants dont les parents ne sont pas domiciliés à Marquette-en-Ostrevant, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-Sous-Faulx et Émerchicourt. Par conséquent, les enfants des communes extérieures, scolarisés à Marquette-en-Ostrevant, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-Sous-Faulx et Émerchicourt ou ayant de la famille dans ces 4 communes doivent s'acquitter du tarif « extérieur ».

TRAVAUX : OBLIGATIONS DÉCLARATIVES AUPRÈS DU CENTRE DES IMPÔTS

Tous les travaux réalisés dans votre bien immobilier n'entraînent pas obligatoirement le dépôt d'une déclaration. Seuls les changements d'affectation ou de consistance et les constructions nouvelles doivent être déclarés. Les informations transmises permettront la mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.

Des déclarations doivent être souscrites lorsque de nouvelles constructions sont réalisées, ou lorsque des constructions sont transformées, restaurées ou aménagées. En dehors de ces événements, vous n'avez pas de déclaration annuelle à souscrire.

Les déclarations sont à déposer par le propriétaire au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ou au Centre des Impôts Fonciers (CDIF) du lieu de situation du bien et ce, **dans les 90 jours de l'achèvement des travaux**. **À noter que le défaut de production de la déclaration peut entraîner l'application d'amendes fiscales.**

A vos Agendas !!!

FÊTE DES MÈRES

La distribution du cadeau offert par la Municipalité à toutes les mamans du village aura lieu le Samedi 28 Mai 2021.



ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES
2021

DIMANCHE 13 ET 20 JUIN 2021

Le bureau de vote pour les 2 élections se tiendra dans la Salle des mariages (entrée par l'Agence Postale) de 08h00 à 18h00. Obligation de fournir un titre d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, ...). La carte électorale n'est pas obligatoire mais il est souhaitable de la présenter.



SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES

Samedi 1^{er} Mai 2021 : Concours de Pétanque organisé par la Pétanque Marquettonne Espace Sadi Carnot

Samedi 1^{er} Mai 2021 : Défilé organisé par la Municipalité Départ Place de l'Église

12, 13, 14 et 15 Juin 2021 : Festivités de la ducasse Salle du Foyer Rural / rue Pasteur

Samedi 08 Mai 2021 : Défilé organisé par la Municipalité Départ Place de l'Église

Dimanche 04 Juillet 2021 : Concentration cyclo organisée par la Roue Marquettonne Salle des Sports